

ATTESTATION DE MISE A DISPOSITION

Pièce justificative à fournir pour toute formalité de :
Inscription principale de Personne morale / Transfert de siège social
Inscription principale de commerçant / Transfert d'établissement principal

LE(LA) SOUSSIGNÉ(E) :

RAOUX Alain
(Nom, Prénom / Dénomination)

7 Enclos de la Cascade – 78110 Le Vésinet
(Domicile / Siège social)

AGISSANT EN QUALITE DE :

PROPRIETAIRE

DES LOCAUX SITUES :

7 Enclos de la Cascade – 78110 Le Vésinet
(Adresse complète des locaux concernés)

DECLARE METTRE LESDITS LOCAUX A LA DISPOSITION DE :

4AR Conseil
(Nom, Prénom / Dénomination)

7 Enclos de la Cascade – 78110 Le Vésinet
(Domicile / Siège social)

AFIN QUE CELLE-CI :

Y ETABLISSE SON SIEGE SOCIAL ET Y EXERCE SON ACTIVITE

A COMPTER DU :

20 juin 2025
(Date de début d'activité ou date d'effet du transfert)

Le 20 juin 2025,



RAOUX Alain

N.B. : Cette attestation doit impérativement être accompagnée d'un justificatif de jouissance des locaux au nom du signataire : copie du titre de propriété, copie du bail, quittance de loyer, quittance EDF, copie de l'avis d'imposition taxe foncière ou taxe d'habitation, copie de facture de téléphone fixe etc.